

Industrie Canada

Bureau du surintendant des faillites Canada

Industry Canada

Office of the Superintendent of Bankruptcy Canada

District de: Québec Nº de division : 02 - Québec

Nº de cour: 200-11-029604-249

N° de dossier: 43-3128198

Dans l'affaire de la faillite de :

Sugoi Global inc.

Débiteur

FTI CONSULTING CANADA INC.

Syndic autorisé en insolvabilité

Administration Ordinaire

Date et heure de la faillite : 15 octobre 2024, 16:00 Garantie: 0.00\$

Date de nomination du syndic : 15 octobre 2024

Assemblée des créanciers : 04 novembre 2024, 09:15

> (866) 840-8976, 751889180# Identifiant: 216 394 096 193 Code:aoA5zg Québec

Canada,

Président: Syndic

CERTIFICAT DE NOMINATION - Article 49 de la Loi et Règle 85

Je soussigné, séquestre officiel pour ce district de faillite, certifie par les présentes que :

- le débiteur susmentionné, à l'égard duquel un avis d'intention a été déposé en vertu de l'article 50.4 de la Loi sur la faillite et l'insolvabilité (LFI) ou à l'égard duquel une proposition a été déposée en vertu de l'article 62 de ladite loi, a déposé par la suite avant que le tribunal ait approuvé la proposition une cession en vertu de l'article 49 de la LFI;
- le syndic susmentionné a dûment été nommé syndic de l'actif du débiteur.

Ledit syndic doit:

- me fournir sans délai une garantie au montant susmentionné;
- envoyer à tous les créanciers, dans les cinq jours qui suivent la date de sa nomination, un avis de la faillite; et
- le cas échéant, convoquer de la manière prescrite une première assemblée des créanciers, qui aura lieu à la date et à l'endroit susmentionnés, ou à telle autre date ou tel autre endroit, selon ce que pourra demander plus tard le séquestre officiel.

Date: 16 octobre 2024, 13:22

E-File/Dépôt Electronique

Séquestre officiel

1550, D'Estimauville Avenue, Suite 702, Québec, Québec, Canada, G1J0C4, (877)376-9902

